

## Seulement un renseignement par rapport a la matiere

Par **o000o Alex o000o**, le **19/12/2007** à **13:45**

Bon alors voilà, bientôt les partielles, et une question me trotte dans ma petite tête de brune (ben oui je me pose des questions, cela m'arrive de temps à autre). Bon, alors j'aimerais savoir s'il existe une méthodologie par rapport à cette matière, que je n'ai pas du tout en TD? La seule chose que je sais, c'est que j'ai une heure pour répondre à deux questions, mais est-ce que j'y répond simplement comme on répond à une question ou est ce que je dois y répondre selon une méthode?

Voilà, merci d'avance.

Par **TONY21**, le **19/12/2007** à **18:48**

bonjour,

Dans toutes les matières de droit, il faut au maximum organiser ses idées.

il est donc judicieux de répondre, même pour des questions de cours sous forme de plan.

Bon courage

Par **o000o Alex o000o**, le **20/12/2007** à **12:56**

Ok, merci pour le renseignement.

Sinon j'aimerais savoir, y-a-t-il des L1 qui n'ont pas ce cours en TD ? Et si oui, qu'est ce qu'ils ont comme épreuve? C'est juste pour comparer.

Par **Thibault**, le **20/12/2007** à **13:01**

Moi aussi dans la fac, c'est deux questions: une grosse et une petite. Cependant, je ne crois pas qu'il faille répondre par un plan (1h c'est court, et la question n'est pas assez vaste), mais simplement par une certaine organisation des idées. Au brouillon, il faut que tu écrives "je parle de ça, puis de ça etc.", histoire de ne pas vomir ton cours sans organisation. Image not found or type unknown

Par o000o Alex o000o, le 20/12/2007 à 13:03

8)

OK !!! Image not found or type unknown

c'est sûr que l'on attend pas à ce que l'on vomit son cours.

Par Thibault, le 20/12/2007 à 13:31

:D

Si, mais organisé. Image not found or type unknown

Par o000o Alex o000o, le 20/12/2007 à 13:43

oui organise, mais il ne faut pas non plus vomir mot à mot le cours du prof, cela ne sert

strictement à rien. Image not found or type unknown

Par fan, le 21/12/2007 à 23:39

Quand j'étais en L1, nous avons 32 questions auxquelles nous devons répondre juste par la réponse, une sorte de QCM, l'année suivante ils ont eu 4 questions.

En L2, nous avons une dissertation à faire en 1h mais seulement avec un I et un II, sinon c'est

infaisable. Image not found or type unknown

Au 2ème semestre, nous allons devoir apprendre le cours de l'histoire de l'Ancien Régime

mot pour mot, c'est une exigence de notre prof. Nous avons 1h. Image not found or type unknown

Par o000o Alex o000o, le 22/12/2007 à 10:53

Ok, eh ben....

:shock:

Image not found or type unknown

Pour ce semestre, je dois apprendre toute la période entre 987 et 1792. Et j'ai une heure pour deux questions.

Par **fan**, le **22/12/2007** à **18:37**

Moi aussi pour le second semestre je vais devoir apprendre par coeur l'histoire de l'Antiquité à 1946/1950 ainsi que l'histoire du droit public (les mêmes dates que toi). Image not found or type unknown Alexamen, on aura 3 à 4 questions.

Par **candix**, le **22/12/2007** à **19:04**

:shock:

[quote="oO0Oo Alex oO0Oo":2f8fx51t]Ok, eh ben.... Image not found or type unknown

Pour ce semestre, je dois apprendre toute la période entre 987 et 1792. Et j'ai une heure pour deux questions.[/quote:2f8fx51t]

l'année dernière notre programme d'histoire allait de -2000 et des à 1800 et des...

:?

c'était super sympa Image not found or type unknown

Par **fan**, le **22/12/2007** à **21:18**

:)

En L1, Candix ? Si oui, moi aussi, Egyptiens, ... Image not found or type unknown

Par **oO0Oo Alex oO0Oo**, le **24/12/2007** à **16:21**

Je trouve que c'est bizarre que les périodes ne soient pas les mêmes.

:O

Image not found or type unknown

En L2, il y a encore de l'histoire ??

Par **Katharina**, le **24/12/2007** à **16:53**

Oui en L2 il y a toujours de l'histoire il me semble que j'ai histoire des institutions judiciaires au second semestre pour ma part.

Sinon pour répondre à tes questions en L1 j'avais aussi des examens de petite durée avec deux questions, normalement il ne faut pas faire de plan et donc juste répondre de façon

logique, on en attend pas plus je pense  les profs sont bien conscient qu'il n'y a pas le temps de faire un plan d'ailleurs à titre indicatif en L1 à une courte épreuve j'avais fait un plan ce qui m'a fait perdre du temps j'ai eut 11 et une autre fille n'a pas fait de plan et a pris le temps de s'occuper juste à répondre aux questions et a eut 16.

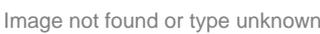
Après j'ai fais comme elle pas de plan, juste les réponses de façon fluide et je suis montée à

la même note qu'elle  la L1 c'est plus une année de connaissance à part en matières 

à TD ; et la L2 c'est plus accès sur la méthodologie dans toutes les matières  (enfin ça se passe comme ça dans ma fac )

Par **o000o Alex o000o**, le **26/12/2007** à **20:05**

:)

Ok, merci Katharina. 

Par **candix**, le **27/12/2007** à **11:32**

:)

[quote="fanouchka":1qz72bje]En L1, Candix ? Si oui, moi aussi, Egyptiens, ... 

[/quote:1qz72bje]

non en L2

sachant qu'en L1 on l'avait déjà fait

Par **corajl**, le **30/12/2007** à **18:06**

bonsoir, je suis en L1 et je souhaiterais avoir des exemples de questions qui ont été posé en intro au droit .

merci 

Par **fan**, le **30/12/2007** à **20:34**

Je ne me souviens que de quelques questions mais de QCM.

Citez 5 jurisconsultes (Modestin, Gaüs, Ulpian, Paul et Papinien)

Citez les différentes parties des Institutes de Justinien (le codex, les nouvelles, les institutes, le Digeste)

Un jurisconsulte clermontois du XVIIIe siècle (Domat)

Qui a écrit les Institutes (Gaïus)

Par **NinjaTune**, le **31/12/2007** à **11:32**

En fait tout dépend de ta fac, chaque fac a un programme différent en intro droit.

Nous on avait eu au premier semestre :la force majeure, l'astreinte et une autre notion dont je ne me rappelle plus.

Sinon au second semestre, ce fut des petites questions de cours portant sur l'histoire des institutions jusqu'au XVIIIe siècle, avec une grande question sur les rapports féodaux-vassaliques.

Par **Murphys**, le **31/12/2007** à **16:02**

Ca commence à dater, ce cours ne m'avait servi strictement à rien.

On avait eu un commentaire d'arrêt guidé (avec des questions) plus quelques petites questions sur la coutume, les caractères du droit de propriété et d'autres trucs dont je ne me souviens pas.